

*Document traduit de l'anglais sur la base du courrier ENQA reçu en date du 26 septembre 2011*

Marianne Coessens  
Présidente  
Agence pour la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES)

Bonn, Le 26 Septembre 2011

### **Octroi de la qualité de membre de plein droit de l'ENQA à l'AEQES**

Chère Madame Coessens,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Bureau de l'ENQA a accepté, lors de sa réunion du 9 septembre 2011, d'accorder le statut de membre de plein droit à l'AEQES pour les cinq années à venir à compter du 9 septembre 2011.

Sur la base de l'analyse du rapport final d'évaluation de votre Agence, le Bureau de l'ENQA et son comité d'évaluation d'agences ont conclu que l'AEQES remplissait les prérequis nécessaires à l'octroi de la qualité de membre de plein droit de l'ENQA.

Si le Bureau de l'ENQA a conclu à la conformité substantielle de l'AEQES avec les European Standards and Guidelines<sup>1</sup>, il a cependant constaté que certains champs, repris à l'Annexe 1 de la présente lettre, nécessitaient un travail d'amélioration.

L'AEQES devra soumettre à l'ENQA un rapport de suivi traitant ces champs et ce, avant le mois de septembre 2013. Ce rapport intermédiaire sera pris en considération dans le cadre de l'évaluation externe suivante.

Le secrétariat ENQA et moi-même nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je félicite l'AEQES d'avoir acquis le statut de membre de plein droit de l'ENQA.

Bien à vous,

Achim Hopbach  
Président de l'ENQA

---

<sup>1</sup> Note du traducteur : traduction proposée par le Comité national d'évaluation (Cné) en janvier 2006: *Références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.*  
[https://www.cne-evaluation.fr/WCNE\\_pdf/ESGCNE\\_vFrance.pdf](https://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/ESGCNE_vFrance.pdf)

## **Annexe 1: Champs d'amélioration**

En appui aux recommandations du comité d'experts, le Bureau invite l'AEQES à porter une attention particulière aux points suivants :

- Périodicité : un cycle d'évaluation de 10 ans est trop long et devrait être raccourci à 5 ou 6 ans.
- Ressources : le comité d'experts considère les ressources financières suffisantes pour permettre à l'AEQES de remplir ses tâches fondamentales avec efficacité. Le comité considère néanmoins que les ressources humaines sont insuffisantes en regard des évaluations planifiées. Le Bureau recommande fortement d'améliorer la flexibilité de recrutement du personnel afin de permettre à l'AEQES à la fois d'accomplir les tâches connexes, importantes à sa mission (séminaires de formation et autres analyses et recherches complémentaires en matière de qualité,..) ainsi que de pouvoir faire face à des demandes croissantes dans le futur.
- L'AEQES devrait entamer des pourparlers avec le ministère pour envisager de séparer ses procédures de recrutement et d'engagement du personnel ainsi qu'obtenir une indépendance budgétaire totale, une fois effectuées les procédures annuelles d'octroi de dotation budgétaire et de reddition des comptes visant à assurer la transparence dans l'utilisation responsable des fonds publics.
- L'AEQES devrait, en coordination avec les parties prenantes, développer un processus de suivi plus conséquent ; inclure des étudiants dans les comités d'experts et traduire en anglais son Manuel qualité et les guides à destination des experts.
- La partie 1 des ESG devrait être plus explicite dans le cadre d'une révision du référentiel et de la formulation de critères de qualité sur la base desquels les évaluations pourraient se dérouler.